

ATELIER DE CONCERTATION

RÉFLEXION SUR LES ZONES D'ACCÉLÉRATION
DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

CITOYENS ET ASSOCIATIONS



Venez vous informer et participer !

26 août à 18h30
TOUR-DE-SCAY
Salle socio-culturelle

Secteur Ouest

Battenans-les-mines
Blarians
Fontenotte
La Bretenière
La Tour de Scay
Ollans
Rigney
Rignosot
Rougemontot
Thurey-le-mont
Valleroy

27 août à 18h30
ROULANS
Espace culturel

Secteur Sud

Aissey
Breconchaux
Chatillon Guyotte
Dammartin-les-templiers
Grosbois
Laissey
L'Ecouvotte
Osse
Passavant
Poulligny-Lusans
Roulans
Saint-Hilaire
Sechin
Le Puy

Fourbanne

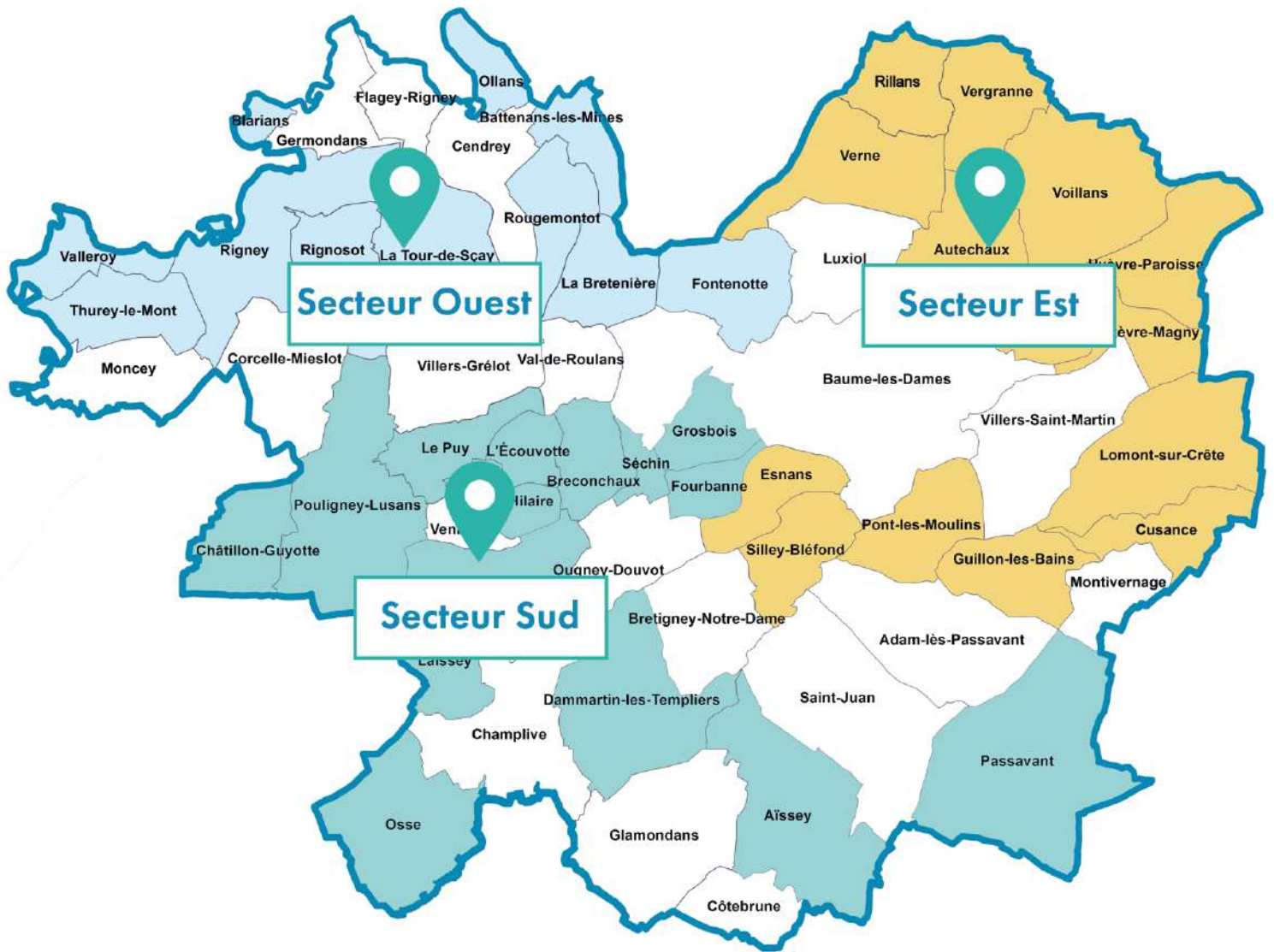
29 août à 18h30
AUTECHAUX
Salle communale

Secteur Est

Autechaux
Cusance
Esnans
Guillon-les-bains
Hyevre-Magny
Hyevre-Paroisse
Lomont-sur-Crete
Pont-les-Moulins
Rillans
Silley-Blefond
Verganne
Verne
Voillans

Par la loi du 10 mars 2023, les communes doivent établir des zones d'accélération des énergies renouvelables (ZAER). Ces zones ont pour objectif de faciliter le déploiement local des énergies renouvelables en diminuant les délais d'instruction des projets et en ouvrant droit à des dispositifs financiers préférentiels. Elle concerne 5 types d'énergie renouvelable : l'éolien, le solaire photovoltaïque, la méthanisation, l'hydroélectricité et la chaleur renouvelable (réseau de chaleur, bois-énergie, géothermie).

Dans ce cadre, vous êtes conviés à participer à la réunion publique concernant votre commune.



- 26 août à 18h30
- 27 août à 18h30
- 29 août à 18h30

Pour toute demande d'information supplémentaire, contactez la communauté de communes au 03.81.84.75.90.

